



**Pourquoi et comment
se laver les mains ?**



LES CONSEILS DE TIP TOP

L'Institut national de recherche et de sécurité (INRS)

Dans le domaine de la prévention des risques professionnels, l'INRS est un organisme scientifique et technique qui travaille, au plan institutionnel, avec la CNAMTS, les CRAM-CGSS et plus ponctuellement pour les services de l'État ainsi que pour tout autre organisme s'occupant de prévention des risques professionnels.

Il développe un ensemble de savoir-faire pluridisciplinaires qu'il met à la disposition de tous ceux qui, en entreprise, sont chargés de la prévention : chef d'entreprise, médecin du travail, CHSCT, salariés. Face à la complexité des problèmes, l'Institut dispose de compétences scientifiques, techniques et médicales couvrant une très grande variété de disciplines, toutes au service de la maîtrise des risques professionnels.

Ainsi, l'INRS élabore et diffuse des documents intéressant l'hygiène et la sécurité du travail : publications (périodiques ou non), affiches, audiovisuels, site Internet... Les publications de l'INRS sont distribuées par les CRAM. Pour les obtenir, adressez-vous au service prévention de la Caisse régionale ou de la Caisse générale de votre circonscription, dont l'adresse est mentionnée en fin de brochure.

L'INRS est une association sans but lucratif (loi 1901) constituée sous l'égide de la CNAMTS et soumise au contrôle financier de l'État. Géré par un conseil d'administration constitué à parité d'un collègue représentant les employeurs et d'un collègue représentant les salariés, il est présidé alternativement par un représentant de chacun des deux collèges. Son financement est assuré en quasi-totalité par le Fonds national de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Les Caisses régionales d'assurance maladie (CRAM) et Caisses générales de sécurité sociale (CGSS)

Les Caisses régionales d'assurance maladie et les Caisses générales de sécurité sociale disposent, pour participer à la diminution des risques professionnels dans leur région, d'un service prévention composé d'ingénieurs-conseils et de contrôleurs de sécurité. Spécifiquement formés aux disciplines de la prévention des risques professionnels et s'appuyant sur l'expérience quotidienne de l'entreprise, ils sont en mesure de conseiller et, sous certaines conditions, de soutenir les acteurs de l'entreprise (direction, médecin du travail, CHSCT, etc.) dans la mise en œuvre des démarches et outils de prévention les mieux adaptés à chaque situation. Ils assurent la mise à disposition de tous les documents édités par l'INRS.

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'INRS, de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite.

Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction, par un art ou un procédé quelconque (article L. 122-4 du code de la propriété intellectuelle). La violation des droits d'auteur constitue une contrefaçon punie d'un emprisonnement de deux ans et d'une amende de 150 000 euros (article L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle).

© INRS, 2004. Scénario Catherine Chartier en collaboration avec le service médical.
Illustrations Jean-Claude Bauer.



POURQUOI ET COMMENT SE LAVER LES MAINS ?

A CHAQUE INSTANT DE LA JOURNÉE NOUS NOUS SERVONS DE NOS MAINS !

DANS TOUTS LES MILIEUX PROFESSIONNELS, ELLES PEUVENT ÊTRE EN CONTACT AVEC DES SUBSTANCES NUISIBLES, CHIMIQUES OU BIOLOGIQUES...

UTILISATION DE PRODUITS CANCÉROGÈNES (ACRYLAMIDE EN FIBRES...) OU TOXIQUES (PLOMB, PRODUITS INDUSTRIELS...)

SOINS AUX BÉBÉS...

MAINDRES DE PEAU, ONGLES SALES...

VOICI QUELQUES EXEMPLES OÙ LES MAINS PEUVENT RECEVOIR DES NUISIBLES... OU LES TRANSMETTRE !

CRÈME RÉCURANT

3000



LES CONSÉQUENCES SONT DES ALLERGIES,
DES INTOXICATIONS, DES INFECTIONS...



JE NE COMPRENDS PAS
COMMENT J'AI PU
DÉVELOPPER CETTE
MYCOSE...



J'AI DES DÉMANGEAISONS
TERRIBLES.
MES MAINS ONT ENFLÉ!

ET ÇA NE S'ARRÊTE PAS TOUJOURS LÀ ! UNE MAIN PORTEUSE DE
NUISANCES PEUT CONTAMINER ! ... PAR CONTACT DIRECT OU
PAR PARTAGE D'OBJETS !



EN PORTANT À LA
BOUCHE
UN DOIGT,
UN STYLO ...



EN TENANT UNE
SOURIS D'ORDINATEUR,
UNE POIGNÉE DE
PORTE, UN TÉLÉPHONE

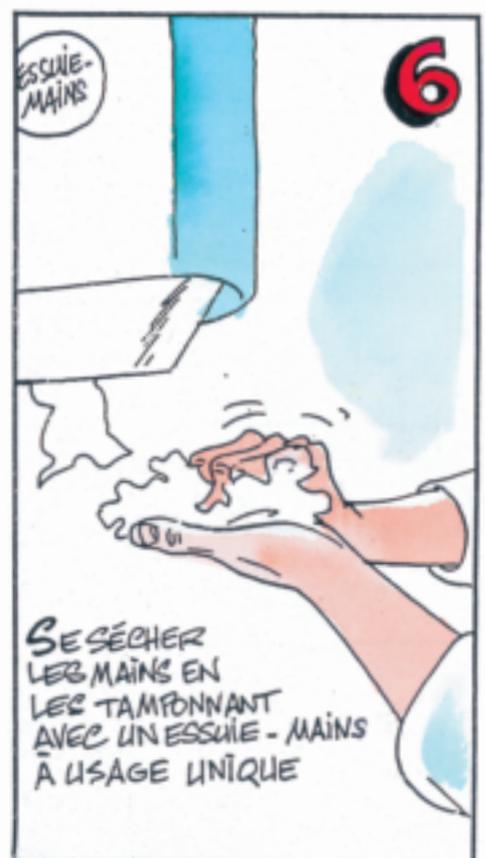
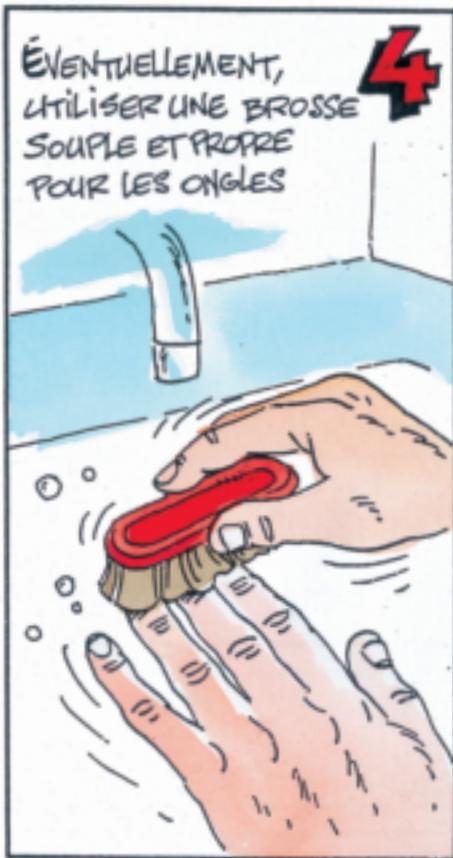


EN DISANT
BONJOUR À LA DAME...



EN POSANT
LA MAIN
SUR UN MORCEAU
DE VIANDE





EN ÉVITANT LE PLUS POSSIBLE LE CONTACT AVEC DES NUISANCES CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES ET EN SUIVANT CES CONSEILS, VOUS DIMINUEREZ CONSIDÉRABLEMENT LES RISQUES DE CONTAMINATION ET D'INFECTION. LE PORT DES GANTS RESTE INDISPENSABLE DANS CERTAINS CAS. IL N'EMPÊCHE PAS DE SE LAVER LES MAINS AVANT ET APRÈS POUR ÉVITER TOUT PHÉNOMÈNE DE MACÉRATION.



POUR VOUS PERMETTRE D'EN SAVOIR D'AVANTAGE IL EXISTE DES AFFICHES, BROCHURES ETC. ADRESSEZ-VOUS À LA CRAM DE VOTRE RÉGION OU À LA CGSS

FICHE PRATIQUE DE SÉCURITÉ : ED 583 "L'HYGIÈNE CORPORELLE EN MILIEU DU TRAVAIL".

SE LAVER LES MAINS DES MICROBES EN MOINS **AD576**

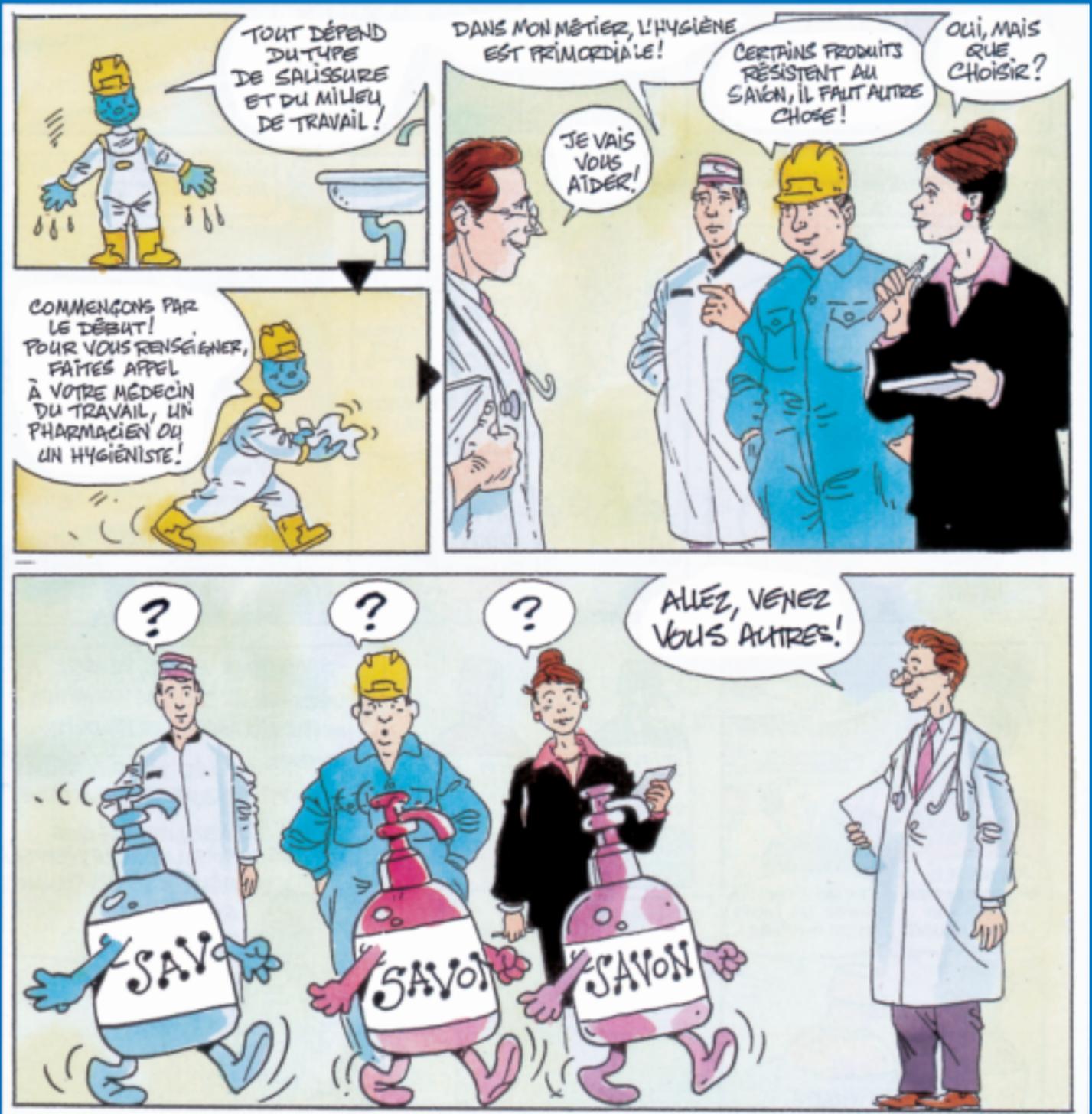
en sortant des toilettes lavez-vous les mains **AK580**

PRÉVENIR LES RISQUES DU MÉTIER
157 : CE QUE DISENT LES LIGNES DU GANT.
158 : UN GANT QUI VOUS VA COMME UN GANT.

JEAN CLAUDE BAILLERS - CATHERINE CHAOTIER EN COLLABORATION AVEC LE SERVICE MÉDICAL DE L'INRS



AVEC QUOI SE LAVER ET SE SÉCHER LES MAINS ?



COMMENCEZ PAR BANNIR LES SAVONNETTES QUI TRAINENT ET CHOISIR LES SAVONS LIQUIDES OU SOUS FORME DE GEL.



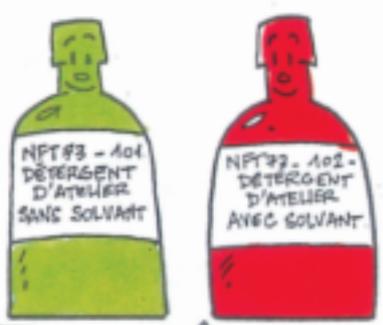
ABORDONS À PRÉSENT LES DIFFÉRENTS MILIEUX... "LES MILIEUX NON SENSIBLES" COMPORTANT DES SAÛSSURES LÉGÈRES...



POUR LES MILIEUX SENSIBLES...



CONCERNANT LES SAÛSSURES MOYENNES... ET TENACES...



DES NORMES SPÉCIFIQUES CONCERNANT CES DEUX PRODUITS!



DANS TOUS LES CAS, PENSEZ À :

- VÉRIFIER LES DATES DE PÉREMPTION
- NE PAS MÉLANGER LES PRODUITS.
- NETTOYER LES DISTRIBUTEURS AVANT CHAQUE REMPLISSAGE
- ÉVITER LES ABRASIFS TELS QUE LA SCÛRE DE BOIS, LA POUDRE DÉTERGENTE DE MÉNAGE ET LES SOLVANTS QUI DÉGRADENT TROP LA PEAU.



L'ARRIVÉE D'EAU...

IL Y A DES RECOMMANDATIONS IMPORTANTES À SUIVRE CONCERNANT L'EAU!

LAVABOS ET LAVE-MAINS SONT À BRANCHER SUR LE RÉSEAU D'EAU POTABLE AVEC UNE POSSIBILITÉ DE RÉGLAGE DE TEMPÉRATURE



LA COMMANDE D'EAU EST DE PRÉFÉRENCE NON MANUELLE. DANS CERTAINS MILIEUX, C'EST MÊME OBLIGATOIRE...
- COMMANDE AU PIED OU AU GENOU...
- COMMANDE ÉLECTRONIQUE PAR DÉTECTION INFRAROUGE.



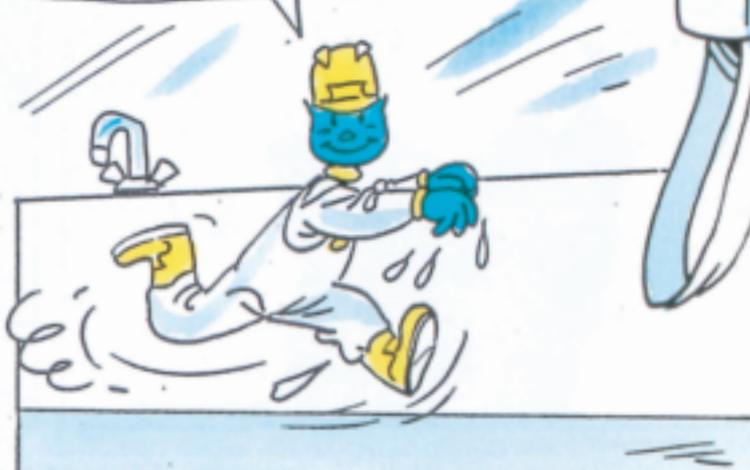
SI LA COMMANDE EST MANUELLE, REFERMER LE ROBINET AVEC L'ESSUIE-MAINS EN FIN D'ESSUYAGE !!!



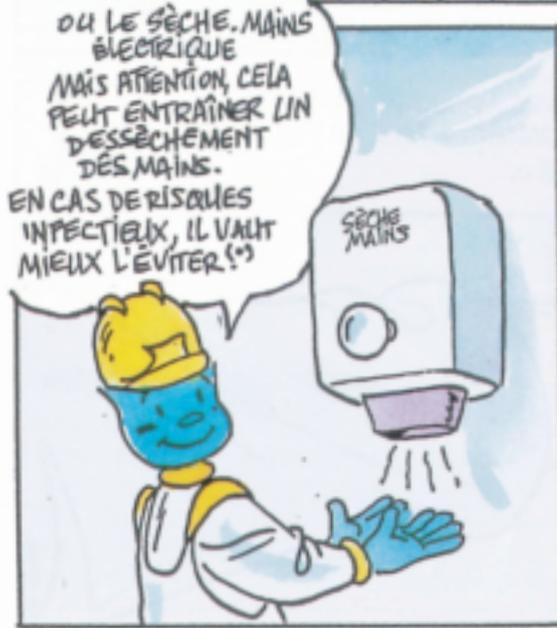
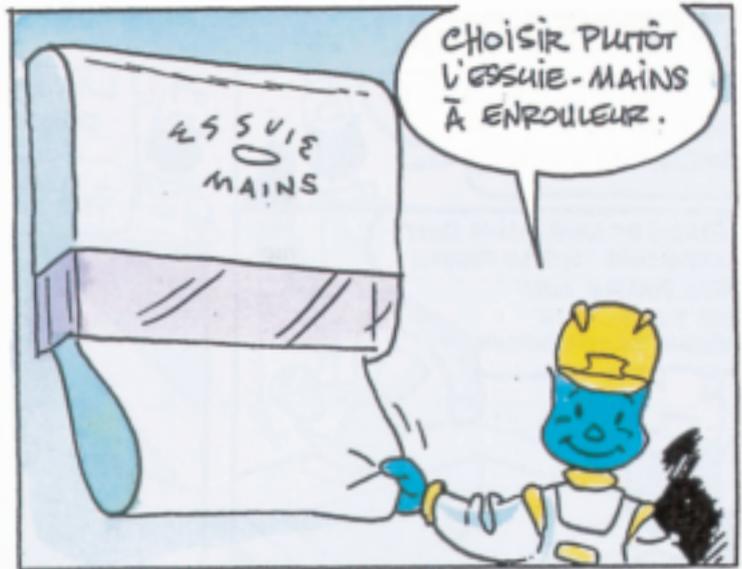
SI IL N'Y A PAS DE POINT D'EAU : UTILISER DES LINGETTES IMPRÉGNÉES DE SOLUTION LAVANTE



ET MAINTENANT PASSONS À LA PHASE FINALE: L'ESSUYAGE ET LE SÈCHAGE...



ESSUYAGE ET SÈCHAGE ...



(*) LE COURANT D'AIR CHAUD DISPERSÉ LES AGENTS INFECTIEUX ET CONTRIBUE À LEUR PROPAGATION À DISTANCE. EN CAS DE COMMANDE MANUELLE, ÉVITER DE LA TOUCHER AVEC LES MAINS, UTILISER LE COUDE.

Pour commander les films (en prêt), les brochures et les affiches de l'INRS, adressez-vous au service prévention de votre CRAM ou CGSS.

Services prévention des CRAM

ALSACE-MOSELLE

(67 Bas-Rhin)
14 rue Adolphe-Seyboth
BP 10392
67010 Strasbourg cedex
tél. 03 88 14 33 00
fax 03 88 23 54 13
www.cram-alsace-moselle.fr

(57 Moselle)
3 place du Roi-George
BP 31062
57036 Metz cedex 1
tél. 03 87 66 86 22
fax 03 87 55 98 65
www.cram-alsace-moselle.fr

(68 Haut-Rhin)
11 avenue De-Lattre-de-Tassigny
BP 70488
68018 Colmar cedex
tél. 03 89 21 62 20
fax 03 89 21 62 21
www.cram-alsace-moselle.fr

AQUITAINE

(24 Dordogne, 33 Gironde,
40 Landes, 47 Lot-et-Garonne,
64 Pyrénées-Atlantiques)
80 avenue de la Jallère
33053 Bordeaux cedex
tél. 05 56 11 64 00
fax 05 56 39 55 93
documentation.prevention@cramaquitaine.fr

AUVERGNE

(03 Allier, 15 Cantal, 43 Haute-Loire,
63 Puy-de-Dôme)
48-50 boulevard Lafayette
63058 Clermont-Ferrand cedex 1
tél. 04 73 42 70 22
fax 04 73 42 70 15
preven.cram@wanadoo.fr

BOURGOGNE et FRANCHE-COMTÉ

(21 Côte-d'Or, 25 Doubs, 39 Jura,
58 Nièvre, 70 Haute-Saône,
71 Saône-et-Loire, 89 Yonne,
90 Territoire de Belfort)
ZAE Cap-Nord
38 rue de Cracovie
21044 Dijon cedex
tél. 03 80 70 51 22
fax 03 80 70 51 73
prevention@cram-bfc.fr

BRETAGNE

(22 Côtes-d'Armor, 29 Finistère,
35 Ille-et-Vilaine, 56 Morbihan)
236 rue de Châteaugiron
35030 Rennes cedex
tél. 02 99 26 74 63
fax 02 99 26 70 48
www.cram-bretagne.fr

CENTRE

(18 Cher, 28 Eure-et-Loir, 36 Indre,
37 Indre-et-Loire, 41 Loir-et-Cher, 45 Loiret)
36 rue Xaintrailles
45033 Orléans cedex 1
tél. 02 38 81 50 00
fax 02 38 79 70 29
prev@cram-centre.fr

CENTRE-OUEST

(16 Charente, 17 Charente-Maritime,
19 Corrèze, 23 Creuse, 79 Deux-Sèvres,
86 Vienne, 87 Haute-Vienne)
4 rue de la Reynie
87048 Limoges cedex
tél. 05 55 45 39 04
fax 05 55 79 00 64
doc.tapr@cram-centreouest.fr

ÎLE-DE-FRANCE

(75 Paris, 77 Seine-et-Marne,
78 Yvelines, 91 Essonne,
92 Hauts-de-Seine, 93 Seine-Saint-Denis,
94 Val-de-Marne, 95 Val-d'Oise)
17-19 place de l'Argonne
75019 Paris
tél. 01 40 05 32 64
fax 01 40 05 38 84
prevention.atmp@cramif.cnamts.fr

LANGUEDOC-ROUSSILLON

(11 Aude, 30 Gard, 34 Hérault,
48 Lozère, 66 Pyrénées-Orientales)
29 cours Gambetta
34068 Montpellier cedex 2
tél. 04 67 12 95 55
fax 04 67 12 95 56
prevdoc@cram-lr.fr

MIDI-PYRÉNÉES

(09 Ariège, 12 Aveyron, 31 Haute-Garonne,
32 Gers, 46 Lot, 65 Hautes-Pyrénées,
81 Tarn, 82 Tarn-et-Garonne)
2 rue Georges-Vivent
31065 Toulouse cedex 9
tél. 05 62 14 29 30
fax 05 62 14 26 92
doc.prev@cram-mp.fr

NORD-EST

(08 Ardennes, 10 Aube, 51 Marne,
52 Haute-Marne, 54 Meurthe-et-Moselle,
55 Meuse, 88 Vosges)
81 à 85 rue de Metz
54073 Nancy cedex
tél. 03 83 34 49 02
fax 03 83 34 48 70
service.prevention@cram-nordest.fr

NORD-PICARDIE

(02 Aisne, 59 Nord, 60 Oise,
62 Pas-de-Calais, 80 Somme)
11 allée Vauban
59662 Villeneuve-d'Ascq cedex
tél. 03 20 05 60 28
fax 03 20 05 63 40
www.cram-nordpicardie.fr

NORMANDIE

(14 Calvados, 27 Eure, 50 Manche,
61 Orne, 76 Seine-Maritime)
Avenue du Grand-Cours, 2022 X
76028 Rouen cedex
tél. 02 35 03 58 21
fax 02 35 03 58 29
catherine.lefebvre@cram-normandie.fr
dominique.morice@cram-normandie.fr

PAYS DE LA LOIRE

(44 Loire-Atlantique, 49 Maine-et-Loire,
53 Mayenne, 72 Sarthe, 85 Vendée)
2 place de Bretagne
44932 Nantes cedex 9
tél. 0821 100 110
fax 02 51 82 31 62
prevention@cram-pl.fr

RHÔNE-ALPES

(01 Ain, 07 Ardèche, 26 Drôme,
38 Isère, 42 Loire, 69 Rhône,
73 Savoie, 74 Haute-Savoie)
26 rue d'Aubigny
69436 Lyon cedex 3
tél. 04 72 91 96 96
fax 04 72 91 97 09
preventionrp@cramra.fr

SUD-EST

(04 Alpes-de-Haute-Provence,
05 Hautes-Alpes, 06 Alpes-Maritimes,
13 Bouches-du-Rhône, 2A Corse Sud,
2B Haute-Corse, 83 Var, 84 Vaucluse)
35 rue George
13386 Marseille cedex 5
tél. 04 91 85 85 36
fax 04 91 85 75 66
documentation.prevention@cram-sudest.fr

Services prévention des CGSS

GUADELOUPE

Immeuble CGRR
Rue Paul-Lacavé
97110 Pointe-à-Pitre
tél. 05 90 21 46 00
fax 05 90 21 46 13
lina.palmont@cgss-guadeloupe.fr

GUYANE

Espace Turenne Radamonthe
Route de Raban, BP 7015
97307 Cayenne cedex
tél. 05 94 29 83 04
fax 05 94 29 83 01

LA RÉUNION

4 boulevard Doret
97405 Saint-Denis cedex
tél. 02 62 90 47 00
fax 02 62 90 47 01
prevention@cgss-reunion.fr

MARTINIQUE

Quartier Place-d'Armes
97210 Le Lamentin cedex 2
tél. 05 96 66 51 31
05 96 66 51 32
fax 05 96 51 81 54
prevention@cgss-martinique.fr

Tiré à part de PRÉVENIR LES RISQUES DU MÉTIER

Cette bande dessinée explique pourquoi et comment se laver les mains.



Institut national de recherche et de sécurité
pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles
30, rue Olivier-Noyer 75680 Paris cedex 14 • Tél. 01 40 44 30 00
Fax 01 40 44 30 99 • Internet : www.inrs.fr • e-mail : info@inrs.fr

Édition INRS ED 869

Tiré à part de *Prévenir*, n° 166 & 167 (2000) • réimpression octobre 2006 • 10 000 ex. • ISBN 2-7389-0657-5